



Pour communiquer avec nous et motiver l'absence de votre enfant :

scr.vieux-verger@csspo.gouv.qc.ca

819-684-0222 Poste 811 700

Notre site WEB

<https://vieuxverger.csspo.gouv.qc.ca/>

Notre groupe Facebook

École du Vieux-Verger (Officiel)

N'oubliez pas de répondre aux questions de sécurité!

INFOS-PARENTS

Octobre 2022

Bonjour chers parents,

Voici votre Infos-Parents du mois d'octobre!

Bonne lecture!

Viviane Poirier et Bianka Lacasse

Direction, École du Vieux-Verger

La p'tite histoire du débarcadère

Il était une fois, un stationnement d'école très convoité et dont l'utilisation **était interdite entre 7h45 et 8h05**. Donc, pendant ces heures, les parents ne pouvaient pas débarquer leurs enfants à la porte. Cette heure de pointe était le moment où des berlines et l'autobus scolaire arrivaient et stationnaient devant l'école. Une grande majorité des parents respectaient bien ce fonctionnement et toute la communauté du Vieux-Verger en était vraiment reconnaissante!

Pendant presque 50 ans, l'école avait expérimenté plusieurs différentes façons de faire pour les parents qui devaient venir reconduire les enfants à l'école, en voiture. Toutefois, **en collaboration avec le Conseil d'établissement et le Service de Police de la Ville de Gatineau**, il avait été convenu que le fonctionnement le plus sécuritaire était définitivement l'utilisation du **débarcadère directement sur le Boulevard Wilfrid-Lavigne**.

La shérif Poirier et la shérif adjointe Lacasse n'autorisaient à entrer **que les membres du personnel et les parents des élèves des classes spécialisées, l'autobus et les berlines scolaires**.

Pour assurer la sécurité des petits et des grands, une estafette, **l'agent Hailey, était en poste dans l'entrée du stationnement, afin de guider les parents vers le débarcadère**. Puis, de braves **brigadiers étaient également là pour diriger les enfants, dans un corridor scolaire**, vers la cour d'école. Cette façon limitait significativement l'affolante circulation!

Voilà pourquoi il était d'autant plus important de **ne pas utiliser le stationnement de l'école entre 7h45 et 8h05** ni de tenter d'y entrer en sens inverse, puisqu'il s'agissait d'un sens unique et encore moins d'y faire un virage en U!

L'agent Hailey qui effectuait son travail tous les matins, malgré des gestes, des mots et des regards étranges de la part d'une pincée de saugrenus, était là souriante pour assurer la sécurité de ce que la terre entière avait de plus précieux, de petits trésors formidables, des enfants! À cet effet, les shérifs Poirier et Lacasse avaient fortement encouragé les mécontents, quant au fonctionnement de l'utilisation du stationnement, à venir les rencontrer pour un p'tit brin de jasette!

Malheureusement, cette p'tite histoire du débarcadère n'est pas du tout romancée, c'est bel et bien un fait vécu! Pour une fin en beauté « Ils vécurent heureux, longtemps et en santé », la collaboration de tous est essentielle!

Syndrome de la porte

Un petit rappel du Service de Police de la Ville de Gatineau, vous êtes priés de consulter le document en pièce jointe.

Un geste héroïque

Un geste héroïque qui mérite d'être souligné! En effet, le jeudi 13 octobre, une de nos collègues a sauvé la vie d'un de nos élèves, rien de moins! En effet, Annie, PEH auprès d'un de nos élèves, par sa vigilance, a remarqué qu'un élève ne respirait plus et qu'il s'étouffait avec sa nourriture. En moins de temps qu'il ne le faut pour le dire et tout en gardant son sang-froid, Annie a fait la manœuvre de Heimlich et heureusement, après un moment, l'élève a pu respirer à nouveau.

Annie, sincères félicitations et sincères remerciements pour ce geste héroïque! Ce sont des émotions fortes, qui bien souvent remontent une fois que tout est terminé, mais heureusement, tu as su quoi faire, au bon moment!

Chers parents, vos enfants sont assurément entre bonnes mains à l'École du Vieux-Verger!

Halloween

Pour la fête de l'Halloween, le lundi 31 octobre, les enfants sont invités à arriver à l'école en étant déguisés. Toutefois, nous vous prions de garder à la maison les accessoires à caractère violent.

Également, par mesure de sécurité, il ne sera pas permis que les enfants apportent des friandises à partager avec les autres élèves.

Le comité vie étudiante à concocter une belle journée toute spéciale! D'ailleurs, pour cette journée, si vous avez une lampe de poche à la maison, votre enfant en aura besoin en début d'après-midi.

Nous avons bien hâte de souligner cette fête avec les élèves!

OPP – Un message de l'organisation de participation des parents

« Joignez-vous à la prochaine rencontre virtuelle de l'OPP qui aura lieu le lundi 17 octobre à 19h. Voici le lien pour vous connecter:

https://teams.microsoft.com/l/meetupjoin/19%3ameeting_MTI5ODhiYjYtNTViMy00ZGNkLWFIMWltZmFmODFmYTYwNDE3%40thread.v2/0?context=%7b%22Tid%22%3a%222b3aef89-da74-46f5-9b03-003d069909e7%22%2c%22Oid%22%3a%22151d4b21-28a9-45a1-af3a-5507fd81bc95%22%7d

Également, l'OPP est à la recherche de parents qui voudraient s'impliquer dans l'organisation d'une campagne de financement. Toutes les idées sont les bienvenues! Contactez-nous via la page Facebook de l'OPP ou directement par Messenger en écrivant à Marie-Pierre Couture, présidente de l'OPP. »

Voyage

Certaines familles partent en voyage durant l'année scolaire et à cet effet, nous souhaitons vous informer de la procédure lorsque cela arrive à l'extérieur des périodes de vacances déjà planifiées au calendrier scolaire.

Selon la loi sur l'instruction publique, l'article 14 stipule que « Tout enfant qui est résident du Québec doit fréquenter une école à compter du premier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire jusqu'au dernier jour du calendrier scolaire de l'année scolaire... » Ce qui signifie que pour le ministère de l'Éducation, ce type d'absence n'est pas « autorisée ».

Cela dit, à moins d'une situation exceptionnelle, nous vous encourageons à voyager en fonction des vacances du calendrier scolaire. Dans le cas contraire, il est important de savoir que l'enseignant ne fournira pas de travaux à faire pendant cette période et qu'il ne pourra pas reprendre les notions enseignées, examens ou tous autres éléments manqués pendant cette absence. Il sera de la responsabilité de l'élève et de ses parents de s'assurer que les leçons manquées soient reprises à la maison afin d'éviter des retards d'apprentissage.

Normes et modalités et première communication aux parents

En ce mois d'octobre, nous vous faisons parvenir les normes et modalités en matière d'évaluation pour notre école. Dans ce document, vous trouverez entre autres, les dates d'étapes, nous sommes de retour à trois étapes cette année, ainsi que les dates de rencontre de parents.

Également, au plus tard le 15 octobre, sur le portail parent, vous aurez accès à la première communication.

Rencontre parents

Au début du mois de novembre, l'enseignante de votre enfant vous fera parvenir un courriel afin de planifier la rencontre de parents qui aura lieu du 14 au 18 novembre, sur rendez-vous.

Habillement

Considérant que les élèves sont à l'extérieur au moins 1h40 par jour, voire plus s'ils sont au service de garde, vous êtes invités à vous assurer qu'ils portent des vêtements adaptés à la température. À titre d'information, lorsqu'il y a une pluie fine, les enfants sortent quand même prendre un peu d'air.

Service de garde 15h15

À titre de rappel, pour les parents utilisateurs du service de garde, les enfants doivent aller rejoindre leur éducatrice en fin de journée afin que les présences soient prises et pour nous éviter de chercher des élèves et de s'inquiéter. Ainsi, il est possible de venir chercher vos enfants après 15h15 seulement.

Marcheurs point de rencontre dans la cour

Pour les parents qui viennent chercher leur enfant en fin de journée, si ce n'est pas déjà fait, nous vous invitons à leur donner un point de rencontre dans la cour, plutôt que de venir attendre devant l'école, là se trouvent les berlines et l'autobus en fin de journée.